



nupi industrie italiane s.p.a.
società unipersonale soggetta a direzione e
coordinamento di NUPI SPA
Reg. Imprese- Cod. Fis. – P.IVA 03039640127
Capitale Sociale Euro 20.010.000

Pec: nupi.industrieit@legalmail.it
Web Site: www.nupiindustrieitaliane.com

La Politique de l'Environnement

NUPI INDUSTRIE ITALIANE S.p.A. met en œuvre, maintient et certifie depuis longtemps un système de gestion environnementale conformément à la norme ISO 14001 pour atteindre et maintenir au fil du temps l'amélioration de sa performance environnementale et la satisfaction des parties prenantes.

La Direction Générale s'engage à :

- définir le contexte de l'organisation et des parties prenantes ;
- se placer dans une perspective de pensée fondée sur le risque en évaluant les risques et les possibilités ;
- exercer et promouvoir le leadership à tous les niveaux de l'organisation ;
- attirer l'attention de tous ceux qui travaillent au nom de l'organisation sur l'importance de répondre aux attentes des parties prenantes et de respecter l'environnement ;
- mieux faire connaître l'ensemble du cycle de vie de leurs produits , en calculant et en communiquant sur le site web l'empreinte carbone de certains de ses produits, en adhérant volontairement à la réduction des microplastiques dans les mers par le biais du projet Operation Clean Sweep, et en obtenant la certification ISCC Plus (plastique de seconde vie);
- promouvoir la communication à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise au moyen de plans appropriés ;
- assurer la conformité aux lois et règlements applicables et à toutes les exigences convenues ;
- poursuivre l'amélioration continue de sa performance environnementale et la satisfaction des parties prenantes ;
- prévenir la pollution ;
- de fournir, par le biais de cette politique, un cadre pour l'établissement d'objectifs et de cibles spécifiques en matière d'environnement ;
- communiquer la politique à ses employés et à tous ceux qui travaillent pour le compte de la Société ;
- s'assurer de la compréhension de la politique et de son examen régulier, dans le contexte de la réunion d'examen de la gestion, pour s'assurer de son caractère adéquat ;
- assurer des vérifications internes efficaces pour éliminer et, dans la mesure du possible, prévenir la non-conformité.

Politique à l'égard des intervenants internes

Pour mettre en œuvre les engagements exprimés, la Direction :

- attribue des tâches et des responsabilités claires ;
- recherche l'implication et la motivation de tout le personnel ;
- dans le contexte de l'approche processus, souligne l'importance du travail d'équipe pour atteindre les objectifs fixés ;
- encourage l'évaluation des risques dans les processus individuels par tous les gestionnaires de fonction ;
- assure des actions visant à améliorer le professionnalisme et la sensibilisation du personnel ;
- assure un environnement de travail sûr ;
- stimule l'établissement de rapports sur les domaines dans lesquels il est possible d'améliorer l'environnement et les relations de travail ;
- exige de tout le personnel qu'il respecte scrupuleusement les lois, les procédures, les instructions d'utilisation pertinentes et les règlements de l'entreprise en vigueur ;
- évalue et gère adéquatement les impacts environnementaux ;



nupi industrie italiane s.p.a.
società unipersonale soggetta a direzione e
coordinamento di NUPI SPA
Reg. Imprese- Cod. Fis. – P.IVA 03039640127
Capitale Sociale Euro 20.010.000

Pec: nupi.industrieit@legalmail.it
Web Site: www.nupiindustrieitaliane.com

- limite, dans tous les cas possibles, le gaspillage des ressources ;
- surveille et optimise ses processus pour limiter et prévenir les non-conformités.

En ce qui concerne les activités menées sur ses sites de production, la Direction accorde une attention particulière à :

- l'aggiornamento normativo del personale e il recepimento e la messa in atto tempestiva di nuovi adempimenti;
- la mise à jour des aspects et impacts environnementaux et des évaluations relatives suite aux changements introduits dans les processus ou dans le cadre territorial et réglementaire de référence ;
- l'évaluation préalable et la réduction, dans la mesure du possible, des impacts liés aux nouveaux produits et procédés ;
- la réduction de la consommation d'énergie et de ressources, en encourageant la réutilisation et la valorisation ;
- la gestion des installations et des équipements, afin de réduire les événements anormaux, les pertes et l'entretien extraordinaire ;
- le stockage et la manipulation des produits dangereux conformément aux indications des fiches de données de sécurité et à l'étiquetage ;
- le contrôle de la production de déchets, des émissions dans l'atmosphère et du bruit,
- en particulier, à la lumière des résultats des Analyses Environnementales réalisées, la Direction attire l'attention sur les aspects environnementaux identifiés en détail et évalués dans ceux-ci, établis pour chaque site.

Politique à l'égard des parties prenantes externes

Pour mettre en œuvre les engagements exprimés, la Direction :

- surveille ses aspects environnementaux directs et indirects et s'emploie à prévenir la pollution ;
- prévient les plaintes des parties intéressées et, le cas échéant, les gère efficacement en identifiant et en mettant en œuvre des solutions communes ;
- fait appel, dans tous les cas nécessaires, à une expertise externe qualifiée ;
- impliquer adéquatement les fournisseurs dans le processus d'amélioration continue en leur fournissant les informations et les clauses environnementales à respecter ;
- gère une communication externe efficace en matière d'environnement ;
- assure la transparence et la communication avec les organismes de contrôle.

Tous les employés de NUPI INDUSTRIE ITALIANE S.p.A. et les organisations qui travaillent en son nom sont tenus de se conformer aux dispositions de la présente Politique.

Busto Arsizio, le 02 Mai 2022

La Direction